

Gaël Rideau, Pierre Serna (Ed.), Ordonner et partager la ville (XVII^e-XIX^e siècle)

Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2011, 222 p.

Katerina Seraïdari



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/assr/25600>

DOI : [10.4000/assr.25600](https://doi.org/10.4000/assr.25600)

ISSN : 1777-5825

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 30 décembre 2013

Pagination : 277

ISSN : 0335-5985

Référence électronique

Katerina Seraïdari, « Gaël Rideau, Pierre Serna (Ed.), Ordonner et partager la ville (XVII^e-XIX^e siècle) », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 164 | 2013, mis en ligne le 13 mars 2014, consulté le 21 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/assr/25600> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/assr.25600>

Ce document a été généré automatiquement le 21 septembre 2020.

© Archives de sciences sociales des religions

Gaël Rideau, Pierre Serna (Ed.), Ordonner et partager la ville (xvii^e- xix^e siècle)

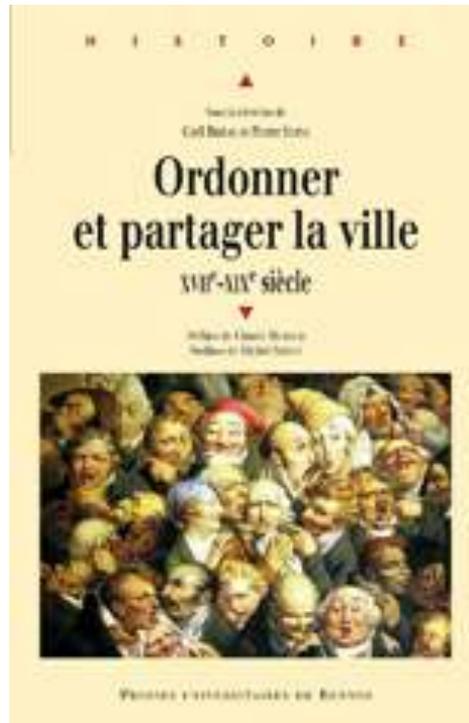
Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2011, 222 p.

Katerina Seraïdari

RÉFÉRENCE

Gaël Rideau, Pierre Serna (Ed.), Ordonner et partager la ville (xvii^e-xix^e siècle), Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2011, 222 p.

- 1 Cet ouvrage interroge la construction permanente de l'ordre urbain. Tandis que la préface de Claude Michaud est centrée sur la police de la ville qui, au Siècle des Lumières, était définie comme « la science du bonheur » (p. 9) et dont le fonctionnement était assimilé à celui d'une « machine céleste » permettant aux citoyens de jouir de l'ordre « comme tous les hommes jouissent de la régularité des mouvements célestes sans en avoir aucune connaissance » (p. 11), la postface de Michel Pertué examine surtout la notion d'ordre public. Le terme « ordre » est également celui qui domine dans la table des matières, malgré le fait que deux des trois parties portent le mot « partage(s) » dans leur titre. Dans l'introduction générale, les deux éditeurs explicitent ce choix, en l'inscrivant dans une perspective épistémologique : si



« durant les années 1960-1980 les préoccupations se portaient sur les mondes à la marge », les travaux postérieurs des historiens « s'intéressent plutôt à la dimension sécuritaire de l'espace commun » (p. 15). L'introduction pose également la question du partage, qui, d'une part, est « à la base même de tout contrat social fondant une quelconque civilisation urbaine » et, d'autre part, « renvoie plutôt à l'idée de la césure, de la division et de la séparation », car on partage « un espace par obligation » (p. 21).

- 2 Le premier article du volume, de Chantal Senséby, qui analyse l'ordre comtal en Anjou au XII^e siècle, semble être assez décentré par rapport à la problématique générale, à cause du cadre historique médiéval, mais aussi à cause de l'absence d'interrogation sur la ville. Suit la contribution de Nicole Dyonet qui se penche sur le *Traité de la police* de Nicolas Delamare, écrit entre 1705 et 1719. Ce commissaire s'appuie sur la théorie des deux puissances, temporelle et spirituelle : d'une part, « le roi est le lieutenant de Dieu sur terre » (p. 57) ; et d'autre part, « la religion est la base la plus assurée des États » (p. 58). Dans ce cadre, « les deux puissances ayant la même origine ont la même fin : guider les hommes vers leur salut » (p. 59). L'auteur compare également le langage « historico-allégorique qui a été employé dans la Galerie des Glaces », avec celui du *Traité*, puisque « dans ces dernières années du XVII^e siècle, la police a été jugée un sujet digne de figurer à Versailles » (p. 63). Jean-Pierre Vittu s'intéresse à la police du livre à Paris dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Le *journal* de la librairie parisienne de l'inspecteur d'Hémery, produit entre 1750 et 1769, suggère néanmoins « plus la topographie d'un milieu que le fichage d'individus » (p. 83-84). Le dernier article de cette première partie, qui examine comment « l'écrit constitue un stade de la théorisation de la ville » (p. 25), se penche sur le récit de voyage d'un ingénieur français en 1869. À partir de ce témoignage, Pierre Allorant analyse « l'impression d'inachèvement, de chantier permanent que donnent les villes américaines » de

l'époque (p. 94), ainsi que « la primauté de l'urgence sur la durabilité et l'esthétique » (p. 96).

- 3 La deuxième partie, qui pose la question de la sécularisation croissante de la ville moderne, débute avec le texte d'Alain Cabantous sur un document émanant du chapitre cathédral de Metz en 1753. Il traite de la menace produite par les projets de démolition du gouverneur du lieu, qui est soutenu par les autorités épiscopales et celles de la ville et qui veut faire disparaître « la fonction de Metz capitale religieuse pour lui substituer une prégnance militaire de plus en plus exclusive » (p. 109). Les chanoines redoutent également la modification de « cette autre composante de l'atmosphère urbaine qu'est le paysage sonore », à cause de l'intrusion des « sonorités martiales et marchandes » au détriment de « cet environnement salubre à l'oraison » (p. 111) ; le péril « d'une laïcisation des espaces » (p. 113) constitue, dans ce cadre, une préoccupation majeure. Suit Céline Borello qui signe, à mon avis, la seule contribution qui pose de manière claire la question du partage. Elle montre comment les protestants à Marseille au XVIII^e siècle sont au centre de « la création d'un ordre urbain particulier », entre « ordre légal – national – et ordre légitime – local » (p. 119). Cette communauté protestante « compte en son sein des étrangers, essentiellement des négociants » (p. 122) : « 20 % des effectifs du grand commerce marseillais » font partie de cette confession (p. 124-125). Ce qui explique le « pragmatisme institutionnel » face à la question protestante, ainsi que le fait que les autorités urbaines ne traquent que les nouveaux convertis, c'est-à-dire des Français qui « n'appartiennent pas au milieu du négoce » (p. 131). L'absence de terme adéquat pour décrire le « vivre-avec » marseillais pousse l'auteur à utiliser le terme de convivance : il s'agit d'un « champ du vivre-ensemble diversifié » qui montre l'importance déterminante de la variable économique (p. 134-135). Enfin, dans son article qui analyse les processions à Orléans aux XVII^e et XVIII^e siècles, Gaël Rideau insiste sur leur rôle dans la « mise en ordre de l'espace urbain » (p. 138) : nettoyage des rues, décor et dimension esthétique, querelles de préséances, lutte entre les partisans d'une religion baroque et ceux qui optent pour des formes moins expressives, questions de décence et de commodité (en ce qui concerne, par exemple, l'étroitesse des rues des anciens quartiers), règlement pour restreindre la sociabilité festive et le contact des sexes, mais aussi pour assurer l'unité des ecclésiastiques dans le cortège. Les convois funéraires y sont également examinés, dans la mesure où ils montrent aussi comment « le modèle administratif laïc influence fortement la pratique religieuse et la politique épiscopale » (p. 148).
- 4 Avec Pierre Serna, qui ouvre la troisième partie, nous restons à Orléans, même si nous changeons de siècle afin de nous plonger dans la période instable du passage de l'Empire à la Monarchie en 1814, puis dans celle de la seconde Restauration. Ce texte, qui nous fait passer de l'échelle européenne à celle de la nation avant d'aborder le désordre local, examine l'action des groupes élitaires corruptibles, ainsi que la « capacité à disposer d'élites efficaces de rechange en temps de crise du régime » (p. 166), ce qui permet de « conserver l'unité de l'appareil d'État » (p. 167). Les espaces de commandement se révèlent potentiellement comme « des lieux de désordre publics » (p. 166) qui orchestrent le remplacement des objets, des prières et des enseignes chaque fois que le régime change. Nous restons dans le XIX^e siècle avec la contribution de Noëlle Dauphin sur Versailles (qui devient progressivement une ville de petite bourgeoisie tertiaire) et sur la gestion de son héritage royal. Le tout dernier article, de Bernard Gainot, occupe une place aussi marginale que celle du premier texte

du volume : d'une part, parce qu'il s'intéresse à la police dans les colonies (tandis que les autres contributions se limitent à la France métropolitaine), mais aussi parce que c'est le seul à ne pas définir la période historique sélectionnée dans son titre ; et d'autre part, parce que la ville se révèle être un espace où les esclaves gagnent en autonomie et où l'accès à l'affranchissement est facilité (p. 202). Le potentiel émancipatoire de la ville, objet de prédilection des études urbaines, apparaît ici en opposition avec l'univers concentrationnaire de la plantation qui est présenté par les jésuites comme « le cadre idéal de la famille patriarcale » (p. 198).

- 5 La piste de la ville comme espace pluriel et pluraliste n'est pas pleinement exploitée dans ce volume, même si l'article de Céline Borello contient des éléments qui vont dans ce sens : « Marseille est une ville portuaire qui dispose d'une législation spécifique » (p. 125), ce qui pourrait être lié au développement d'une « tolérance urbaine » (p. 133) – terme que l'auteur introduit de manière hâtive, sans réellement poursuivre dans cette direction. De même, la ville est définie dans l'introduction comme un « lieu “rébelliogène” par excellence » (p. 18, note 19), bien que cette perspective ne soit pas réellement développée par la suite. Cependant, cet ouvrage, qui nous fait plonger dans l'espace urbain et « dans un vaste temps chronologique du Moyen Âge au XIX^e siècle, mais davantage centré sur le Siècle des Lumières » (p. 21), offre de la matière à penser aux chercheurs de différentes sciences humaines.